EPS

Pour FO, c'est toujours NON au nouveau protocole des épreuves du DNB.

Lors des réunions préalables à la rédaction d'un nouveau protocole au premier semestre 2012, seul FO s'est opposé à sa mise en place.

L'intervention de FO a permis :

- ⇨ La seule rédaction d'une note de service pour réglementer cette nouvelle évaluation au DNB en lieu et place d'une circulaire.
- ⇨ Une évaluation sur 3 APS au lieu de quatre.
- ⇨ Le maintien de la liberté pédagogique afin que les P.EPS ne soient pas les premières victimes de l'autonomie des établissements et de la nouvelle « gouvernance ».

Au regard de l'acte III de la décentralisation, les avancées obtenues par FO nous donnent raison au moment même où les activités UNSS sont en passe de devenir des activités sportives comme les autres, et que s'affiche la volonté des collectivités territoriales d'entrer dans les établissements pour assurer «des activités péri-éducatives».
Préserver la liberté pédagogique assise sur le statut de fonctionnaire d'Etat est plus que nécessaire.

C'est dans ce cadre que la mise en œuvre d'un protocole transmis à l'inspection pédagogique reste un souci majeur pour tous les P.EPS.
Car, même à minima, et compte tenu des recommandations des IPR pour l'élaboration du protocole, ce sera à maxima, l'écriture d'un protocole.
Pour FO, ce protocole engendre un travail supplémentaire gratuit et constitue une première dans une discipline servant alors, en tant que de besoin, de point d'appui pour généraliser cette procédure à d'autres disciplines.

FO demande au ministre de suspendre la note de service élaborée sous Chatel et publiée en juillet 2012 : il n'y a pas de raison que la production d'un protocole pour la seule discipline EPS pour le baccalauréat soit étendue au DNB.

Une nouvelle discussion avec le Ministère doit s'ouvrir sur cette question. Personne ne comprendrait que des textes contestés soient mis en application aujourd'hui.

Montreuil, le 15 octobre 2012

Syndicat National FORCE OUVRIERE des Lycées et Collèges
6/8 rue Gaston Lauriau 93513 Montreuil cedex
tel 01 56 93 22 44, snfolc.national@fo-fnecfp.fr